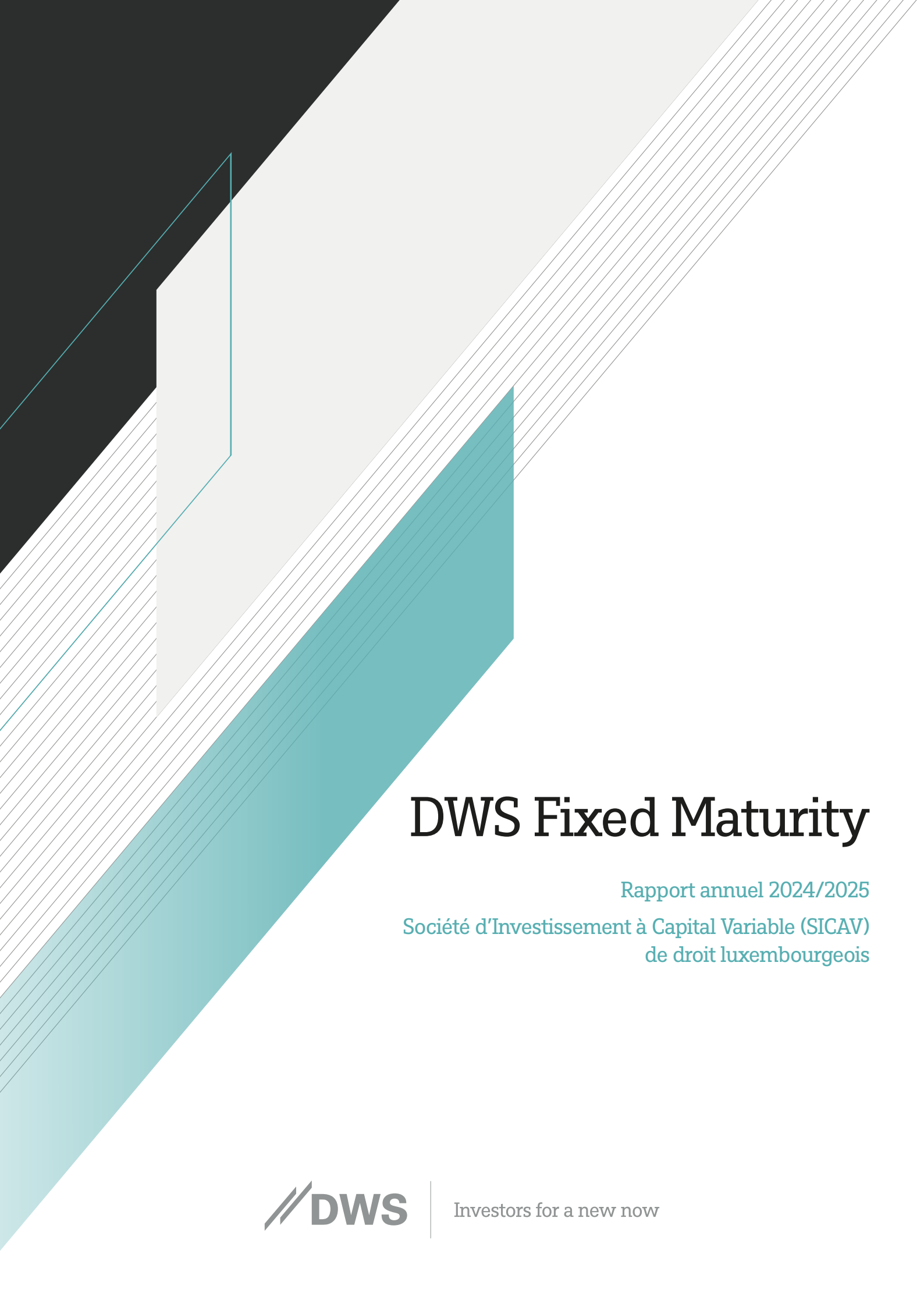




DWS Fixed Maturity

Rapport annuel 2024/2025

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)
de droit luxembourgeois



Investors for a new now

Sommaire

Rapport annuel 2024/2025
pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

3 / Informations

5 / Rapport annuel et comptes annuels
DWS Fixed Maturity, SICAV

7 / DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

26 / Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

30 / Informations sur la rémunération des collaborateurs

34 / Rémunérations et participations des membres
du conseil d'administration

35 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

36 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2019/2088
ainsi que du règlement européen (UE) 2020/852

Informations

Les fonds cités dans le présent rapport sont des compartiments d'une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) de droit luxembourgeois.

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre, reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées indiquent la [situation au 30 juin 2025](#) (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

L'achat d'actions de fonds est basé sur le prospectus de vente actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur » et sur les statuts de la SICAV, accompagné du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux actionnaires, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. De plus, les cours de souscription et de rachat sont publiés dans des médias appropriés (par ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.), dans chaque pays de distribution.



Rapport annuel et comptes annuels

Rapport annuel

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement du compartiment DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026 est de verser des dividendes annuels tout en préservant le capital investi à son échéance le 7 décembre 2026 (aucune garantie). À cet effet, le compartiment investit dans des titres portant intérêt libellés en euro ou couverts contre le risque de change de l'euro, tels que des obligations d'État, des obligations d'entreprises, des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des obligations garanties. Au moins 70 % des titres acquis présentent une notation Investment Grade et jusqu'à 30 % (à l'exception des obligations d'État européennes) peuvent présenter une notation High Yield. Le compartiment a recours à des produits dérivés à des fins de couverture et de placement. (Un produit dérivé, par exemple un Credit Default Swap, est un instrument financier dont la valeur repose sur l'évolution d'un ou de plusieurs sous-jacents.) Outre le succès financier, les aspects écologiques et sociaux et les principes de bonne gouvernance d'entreprise (appelés critères ESG pour l'environnement, le social et la gouvernance) sont également pris en compte dans le choix des placements.* L'échéance résiduelle des titres détenus dans le portefeuille du compartiment correspond à l'échéance de ce dernier. Au cours de la période de douze mois qui s'est achevée fin juin 2025, le compartiment a atteint une plus-value de 4,7 % par action (de la classe LD en euro, calculée d'après

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Performance de la classe d'actions (en euro)

Classe d'actions	ISIN	1 an	depuis le lancement
Classe LD	LU2572114879	4,72 %	10,76 % ¹⁾

¹⁾ Classe LD lancée le 20 mars 2023

Performance calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes, c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 30 juin 2025

la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le climat sur les marchés des capitaux a constitué un défi pendant la période sous revue, notamment en raison des crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et l'intensification de la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. Compte tenu du ralentissement de la hausse des prix, la plupart des banques centrales ont mis fin au cycle de hausse des taux d'intérêt précédent.

Sur les marchés obligataires internationaux, la courbe des taux s'est normalisée au cours de la période sous revue, redevenant plus prononcée à long terme. Grâce à l'assouplissement de la politique monétaire des banques centrales, rendu possible par le ralentissement de l'inflation, les rendements obligataires ont parfois sensiblement baissé pour les échéances courtes. Les obligations d'État

à plus long terme ont subi des pressions ponctuelles, notamment en raison de l'augmentation des déficits publics. Les obligations d'entreprise (Corporate bonds), en particulier les titres productifs d'intérêt de la catégorie « Non Investment Grade » (appelés « High Yield Bonds »), ont bénéficié de leurs coupons élevés et de la contraction des primes de risque.

Le compartiment s'est concentré sur les obligations d'entreprises (Corporate Bonds), y compris les obligations de sociétés financières (Financials). Les émissions détenuées dans le portefeuille à la date du rapport présentaient principalement une bonne note de crédit (Investment Grade), (notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation). En outre, l'équipe de gestion du portefeuille s'est engagée, dans une optique de rendement, dans des obligations à haut rendement (High Yield Bonds) à hauteur d'environ un quart de l'actif du compartiment. Au niveau régional, le compartiment était globalement diversifié. En ce qui concerne l'allocation sectorielle, le compartiment était essentiellement largement diversifié. Pendant la période sous revue, il a bénéficié d'une durée résiduelle de ses investissements obligataires qui s'est raccourcie avec le temps, ce qui a permis

de limiter les baisses de cours en période d'expansion générale des rendements. Il a en outre bénéficié de la baisse des primes de risque, en particulier pour les obligations à haut rendement (High Yield Bonds), ainsi que d'une intense activité de refinancement dans ce segment.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

Comptes annuels

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

État de l'actif au 30 juin 2025

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Obligations (émetteurs) :		
Entreprises	69 561 098,63	43,70
Autres établissements financiers	48 876 080,70	30,70
Instituts	37 577 344,50	23,61
Total des obligations :	156 014 523,83	98,01
2. Avoirs bancaires	2 044 394,84	1,28
3. Autres éléments d'actif	1 278 610,34	0,80
II. Engagements		
1. Autres engagements	-111 450,00	-0,07
2. Engagements découlant d'opérations sur parts	-46 194,75	-0,02
III. Actif du fonds	159 179 884,26	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

État du portefeuille-titres au 30 juin 2025

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur bour- sière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Valeurs mobilières cotées en bourse						156 014 523,83	98,01
Titres portant intérêt							
1,7500 % 2i Rete Gas 17/28.08.26 MTN (XS1571982468)	EUR	910			% 99,2370	903 056,70	0,57
0,0500 % Aareal Bank Ag 21/02.09.26 MTN (DE000AAR0298)	EUR	1 600			% 96,7980	1 548 768,00	0,97
1,0000 % Abertis Infraestructuras 16/27.02.27 (ES0211845310)	EUR	1 000			% 97,7300	977 300,00	0,61
3,8750 % Allwyn International 20/15.02.2027 Reg S (XS2113253210)	EUR	940			% 100,0440	940 413,60	0,59
2,1250 % Almirall 21/30.09.26 Reg S (XS2388162385) .	EUR	1 550			% 99,4650	1 541 707,50	0,97
0,4500 % American Tower 21/15.01.27 (XS2346206902)	EUR	2 080			% 96,9950	2 017 496,00	1,27
1,1250 % Amplifon 20/13.02.27 (XS2116503546)	EUR	800			% 97,6120	780 896,00	0,49
2,8750 % Aon Global 14/14.05.26 (XS1062493934)	EUR	1 490			% 100,3730	1 495 557,70	0,94
2,0000 % APA Infrastructure 15/22.03.27 MTN (XS1205616698)	EUR	2 010			% 99,1500	1 992 915,00	1,25
4,6250 % APCOA Parking Holdings 21/15.01.27 Reg S (XS2366276595)	EUR	870			% 100,4000	873 480,00	0,55
1,0000 % ASTM 21/25.11.26 MTN (XS2412267358)	EUR	2 110			% 97,9160	2 066 027,60	1,30
1,8000 % AT & T 18/05.09.26 (XS1907120528)	EUR	910			% 99,3740	904 303,40	0,57
1,7500 % Autostrade per L'Italia 16/01.02.27 MTN (XS1528093799)	EUR	2 300			% 98,8580	2 273 734,00	1,43
1,2500 % Avinor 17/09.02.27 MTN (XS1562601424)	EUR	650			% 98,2900	638 885,00	0,40
1,5000 % Ball 19/15.03.27 (XS2080318053)	EUR	870			% 98,0250	852 817,50	0,54
0,5000 % Banco Santander 21/24.03.27 MTN (XS2324321285)	EUR	2 200			% 98,6590	2 170 498,00	1,36
1,9490 % Bank of America 22/27.10.26 MTN (XS2462324232)	EUR	1 400			% 99,8780	1 398 292,00	0,88
0,8750 % Bankinter 19/08.07.26 (ES0213679HN2)	EUR	2 100			% 98,6910	2 072 511,00	1,30
2,8850 % Barclays 22/31.01.2027 MTN (XS2487667276)	EUR	2 200			% 100,3280	2 207 216,00	1,39
4,0000 % Bayer 23/26.08.2026 MTN (XS2630111982) ..	EUR	1 000		90	% 101,8760	1 018 760,00	0,64
1,1250 % Bco De Sabadell 20/11.03.27 (XS2228245838)	EUR	2 300			% 99,1380	2 280 174,00	1,43
1,9000 % Becton, Dickinson & Co. 16/15.12.26 (XS1531347661)	EUR	910			% 99,2450	903 129,50	0,57
1,2500 % Blackstone Property Part.EUR Hold. 20/26.04.27 MTN (XS2247718435)	EUR	2 000	400		% 97,2750	1 945 500,00	1,22
2,1250 % BNP Paribas 19/23.01.27 MTN (FR0013398070)	EUR	2 300			% 99,9120	2 297 976,00	1,44
0,5000 % BPCE 19/24.04.27 Reg S MTN (FR0013455540)	EUR	2 000			% 97,1130	1 942 260,00	1,22
0,3750 % Caixabank 20/18.11.26 MTN (XS2258971071)	EUR	2 000			% 99,2460	1 984 920,00	1,25
0,7500 % Cellnex Finance Company 21/15.11.26 MTN (XS2300292617)	EUR	1 100			% 97,7390	1 075 129,00	0,68
0,8750 % CEZ 19/02.12.26 MTN (XS2084418339)	EUR	2 270			% 97,6960	2 217 699,20	1,39
4,5000 % Cirsia Finance International 21/15.03.27 Reg S (XS2388186996)	EUR	770			% 100,1380	771 062,60	0,48
0,0000 % Comcast 21/14.09.26 (XS2385397901)	EUR	700		270	% 97,1890	680 323,00	0,43
0,8750 % Commerzbank 20/22.01.27 MTN (DE000CZ45VM4)	EUR	2 000			% 97,6060	1 952 120,00	1,23
3,8750 % COTY 21/15.04.26 Reg S (XS2354326410) .	EUR	900			% 100,0210	900 189,00	0,57
4,0000 % Crédit Agricole 22/12.10.2026 MTN (FR001400D0Y0)	EUR	900			% 100,4850	904 365,00	0,57
2,8750 % Crown European Holdings 18/01.02.26 Reg S (XS1758723883)	EUR	820			% 100,0450	820 369,00	0,52
4,6250 % Cullinan Holdco 21/15.10.26 Reg S (XS2397354528)	EUR	940			% 86,5010	813 109,40	0,51
1,3750 % Danske Bank 22/17.02.27 MTN (XS2443438051)	EUR	2 350			% 99,4400	2 336 840,00	1,47
1,6250 % Deutsche Bank 20/20.01.27 MTN (DE000DL19U23)	EUR	2 000			% 98,8850	1 977 700,00	1,24
0,7500 % Deutsche Bank 21/17.02.27 MTN (DE000DL19VT2)	EUR	1 000			% 99,0150	990 150,00	0,62
3,0000 % Deutsche Lufthansa 20/29.05.26 MTN (XS2265369657)	EUR	1 500			% 100,3470	1 505 205,00	0,95
2,8750 % Deutsche Lufthansa 21/16.05.27 MTN (XS2408458730)	EUR	2 000			% 100,3380	2 006 760,00	1,26
1,9000 % Discovery Communications 15/19.03.27 (XS1117298247)	EUR	2 130			% 98,1620	2 090 850,60	1,31

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur bour- sière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
3,0000 % Dometic Group 19/05.08.26 MTN (XS1991114858)	EUR	740			% 99,6740	737 587,60	0,46
2,3750 % DP World 18/25.09.26 Reg S MTN (XS1883878966)	EUR	1 900			% 99,5190	1 890 861,00	1,19
0,8750 % DS Smith 19/12.09.26 MTN (XS2051777873)	EUR	2 050			% 98,1140	2 011 337,00	1,26
2,0000 % Dufry One 19/15.02.27 (XS2079388828)	EUR	990			% 98,4780	974 932,20	0,61
3,0000 % EC Finance 21/15.10.26 Reg S (XS2389984175)	EUR	890			% 98,2050	874 024,50	0,55
0,3750 % EDP Finance 19/16.09.26 MTN (XS2053052895)	EUR	960			% 97,6630	937 564,80	0,59
2,6250 % eircorn Finance 19/15.02.27 (XS2074522975)	EUR	860			% 98,6090	848 037,40	0,53
3,8750 % Electricité de France 22/12.01.2027 MTN (FR001400D6M2)	EUR	1 700			% 101,8960	1 732 232,00	1,09
0,3750 % Elenia Verkko 20/06.02.27 MTN (XS2113885011)	EUR	2 000			% 96,5940	1 931 880,00	1,21
3,7500 % Elixir Group 21/15.07.26 (XS2360381730)	EUR	920			% 99,9440	919 484,80	0,58
2,8750 % Elis 18/15.02.26 MTN (FR0013318102)	EUR	1 200			% 100,1080	1 201 296,00	0,75
2,8750 % ELO 20/29.01.26 MTN (FR0013510179)	EUR	900			% 98,8340	889 506,00	0,56
2,1250 % Energa Finance 17/07.03.27 MTN (XS1575640054)	EUR	2 200			% 98,3720	2 164 184,00	1,36
0,0000 % ENGIE 19/04.03.27 MTN (FR0013444775)	EUR	1 000			% 96,1900	961 900,00	0,60
1,5000 % ENI 16/17.01.27 MTN (XS1551068676)	EUR	800		120	% 98,6770	789 416,00	0,50
3,6250 % ENI 23/19.05.2027 MTN (XS2623957078)	EUR	610			% 102,2090	623 474,90	0,39
1,6980 % EP Infrastructure 19/30.07.26 (XS2034622048)	EUR	2 500			% 98,7090	2 467 725,00	1,55
0,2500 % Equinix 21/15.03.27 (XS2304340263)	EUR	1 390			% 96,1990	1 337 166,10	0,84
1,6250 % FedEx 16/11.01.2027 (XS1319820541)	EUR	400		930	% 98,8090	395 236,00	0,25
3,6250 % Fibercop 24/25.05.2026 MTN (XS2804500069)	EUR	1 100	1 100		% 100,3690	1 104 059,00	0,69
1,7500 % Fluvius System Operator 14/04.12.26 MTN (BE0002481563)	EUR	1 000			% 98,9770	989 770,00	0,62
2,3860 % Ford Motor Credit 19/17.02.26 MTN (XS2013574384)	EUR	1 040			% 99,7900	1 037 816,00	0,65
0,5000 % HELLA 19/26.01.27 (XS2047479469)	EUR	1 550		20	% 96,3120	1 492 836,00	0,94
0,8750 % Hera 16/14.10.26 MTN (XS1504194173)	EUR	800			% 98,0800	784 640,00	0,49
3,2500 % HORNBAACH Baumarkt 19/25.10.26 (DE000A255DH9)	EUR	800			% 100,2560	802 048,00	0,50
1,5000 % Imerys 17/15.01.27 MTN (FR0013231768)	EUR	2 300			% 98,1460	2 257 358,00	1,42
1,2500 % ING Group 22/16.02.27 (XS2443920249)	EUR	2 500			% 99,3460	2 483 650,00	1,56
1,8000 % International Flavors & Fragrances 18/25.09.26 (XS1843459782)	EUR	1 240			% 99,0120	1 227 748,80	0,77
1,7500 % IQVIA 21/15.03.26 Reg S (XS2305742434)	EUR	1 050			% 99,0580	1 040 109,00	0,65
6,8750 % Jaguar Land Rover Automotive 19/15.11.26 Reg S (XS2010037682)	EUR	820			% 104,7320	858 802,40	0,54
3,6250 % James Hardie International Fin 18/01.10.26 Reg S (XS1888221261)	EUR	920			% 100,1080	920 993,60	0,58
1,0900 % JPMorgan Chase & Co. 19/11.03.27 MTN (XS1960248919)	EUR	950			% 99,1280	941 716,00	0,59
0,0500 % Jyske Bank 21/02.09.26 MTN (XS2382849888)	EUR	2 160			% 99,5810	2 150 949,60	1,35
0,2500 % KBC Groep 21/01.03.27 MTN (BE0002832138)	EUR	1 000			% 98,6590	986 590,00	0,62
2,2500 % Kinder Morgan 15/16.03.27 (XS1196817586)	EUR	2 010	300	300	% 99,5290	2 000 532,90	1,26
0,6250 % La Poste 20/21.10.26 MTN (FR0013508686)	EUR	700		300	% 97,8540	684 978,00	0,43
1,5000 % Logicor Financing 20/13.07.26 MTN (XS2200175839)	EUR	1 010			% 98,7570	997 445,70	0,63
0,6250 % Logicor Financing 22/17.11.25 MTN (XS2431318711)	EUR	1 000			% 99,1630	991 630,00	0,62
4,5000 % Loxam 22/15.02.27 Reg S (XS2401886788)	EUR	890			% 101,1030	899 816,70	0,57
0,8750 % LYB International Finance II 19/17.09.26 (XS2052310054)	EUR	2 350			% 97,9670	2 302 224,50	1,45
0,6250 % Macquarie Group 20/03.02.27 MTN (XS2105735935)	EUR	990			% 97,2820	963 091,80	0,61
1,3490 % Marsh & McLennan Cos. 19/21.09.26 (XS1963836892)	EUR	1 330			% 98,7420	1 313 268,60	0,82
3,1250 % Matterhorn Telecom 19/15.09.26 Reg S (XS2052290439)	EUR	950	950		% 99,9950	523 427,25	0,33
2,2500 % Metlen Energy & Metals 21/30.10.2026 (XS2337604479)	EUR	530			% 99,3940	526 788,20	0,33
1,6310 % Mizuho Financial Group 22/08.04.2027 MTN (XS2465984107)	EUR	950			% 98,8620	939 189,00	0,59
1,3750 % NatWest Markets 22/02.03.27 MTN (XS2449911143)	EUR	1 270			% 98,4670	1 250 530,90	0,79
3,6250 % Netfix 17/15.05.27 Reg S (XS1821883102)	EUR	880			% 102,1930	899 298,40	0,55

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées pendant la période sous revue	Ventes/ sorties	Cours	Valeur bour- sière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
1,6250 % Nexi Spa 21/30.04.2026 (XS2332589972) . . .	EUR	1 460			% 98,9830	1 445 151,80	0,91
1,2070 % Prosus 22/19.01.26 Reg S (XS2430287529) . .	EUR	970			% 99,4150	964 325,50	0,61
0,3750 % Raiffeisen Bank International 19/25.09.26 MTN (XS2055627538)	EUR	2 300			% 97,4580	2 241 534,00	1,41
4,5000 % RCI Banque 23/06.04.2027 MTN (FR001400H2O3)	EUR	1 900	1 900		% 102,7300	1 951 870,00	1,23
1,8750 % Redexis Gas Finance 15/27.04.27 MTN (XS1223842847)	EUR	1 000			% 98,7950	987 950,00	0,62
4,2500 % SECURITAS 23/04.04.2027 MTN (XS2607381436)	EUR	2 060			% 102,5140	2 111 788,40	1,33
4,0000 % Siemens Energy 23/05.04.2026 (XS2601458602)	EUR	1 400			% 100,9070	1 412 698,00	0,89
3,3750 % Snam 22/05.12.2026 MTN (XS2562879192) . .	EUR	1 060		400	% 101,2190	1 072 921,40	0,67
0,7500 % Société Générale 20/25.01.27 MTN (FR0013479276)	EUR	2 200			% 97,5950	2 147 090,00	1,35
0,6250 % Stellantis 21/30.03.27 MTN (XS2325733413) .	EUR	970			% 96,8360	939 309,20	0,59
2,2500 % Styrolution Group 20/16.01.27 Reg S (XS2108560306)	EUR	880			% 97,1290	854 735,20	0,54
2,6250 % Teollisuuden Voima 22/31.03.27 (XS2463934864)	EUR	1 400	1 400		% 99,9840	1 399 776,00	0,88
3,7500 % Teva Pharmaceutical Industries 21/09.05.27 (XS2406607098)	EUR	2 500			% 100,5650	2 514 125,00	1,58
0,5000 % The Dow Chemical 20/15.03.27 (XS2122485845)	EUR	800		490	% 96,7390	773 912,00	0,49
0,5000 % Toronto-Dominion Bank 22/18.01.27 MTN (XS2432502008)	EUR	1 000			% 97,2710	972 710,00	0,61
4,1250 % TRATON Finance Luxembourg 22/22.11.2025 MTN (DE000A3LBGG1)	EUR	1 000			% 100,5290	1 005 290,00	0,63
3,7500 % TRATON Finance Luxembourg 24/27.03.2027 MTN (DE000A3LWGE2)	EUR	800	800		% 101,8640	814 912,00	0,51
0,2500 % UBS Group 21/03.11.26 (CH1142231682)	EUR	2 280			% 99,2720	2 263 401,60	1,42
3,2500 % Verisure Holding 21/15.02.27 Reg S (XS2289588837)	EUR	920			% 99,4710	915 133,20	0,57
2,0000 % Vesteda Finance 18/10.07.26 MTN (XS1854166078)	EUR	1 700			% 99,4100	1 689 970,00	1,06
0,3750 % Vittera Finance 21/24.09.25 MTN (XS2389688107)	EUR	500		450	% 99,5250	497 625,00	0,31
2,5000 % Volkswagen Bank 19/31.07.26 MTN (XS1944390597)	EUR	2 200			% 99,8710	2 197 162,00	1,38
2,2500 % Volkswagen Financial Services 18/16.10.2026 MTN (XS1893631769)	EUR	890			% 99,7710	887 961,90	0,56
3,8750 % Webulid 22/28.07.26 (XS2437324333)	EUR	306		494	% 100,7530	308 304,18	0,19
1,3750 % Wells Fargo & Co. 16/26.10.26 MTN (XS1400169931)	EUR	1 940			% 98,7940	1 916 603,60	1,20
2,5000 % Wendel 15/09.02.27 (FR0012516417)	EUR	900			% 99,9810	899 829,00	0,57
2,2500 % WPP Finance 14/22.09.26 MTN (XS1112013666)	EUR	1 290	400		% 99,5210	1 283 820,90	0,81
5,7500 % ZF Finance 23/03.08.2026 MTN (XS2582404724)	EUR	1 400			% 101,0710	1 414 994,00	0,89
Total du portefeuille-titres						156 014 523,83	98,01
Avoirs bancaires						2 044 394,84	1,28
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	2 044 394,84			% 100	2 044 394,84	1,28
Autres éléments d'actif						1 278 610,34	0,80
Intérêts à recevoir	EUR	1 278 610,34			% 100	1 278 610,34	0,80
Total des éléments d'actif¹⁾						159 337 529,01	100,10
Autres engagements						-111 450,00	-0,07
Engagements découlant des coûts	EUR	-91 770,67			% 100	-91 770,67	-0,06
Autres engagements divers	EUR	-19 679,33			% 100	-19 679,33	-0,01
Engagements découlant d'opérations sur parts	EUR	-46 194,75			% 100	-46 194,75	-0,02
Actif du fonds						159 179 884,26	100,00

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Valeur liquidative et nombre d'actions en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe LD	EUR	104,76
Nombre de parts en circulation		
Classe LD	Unité	1 519 472,000

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

Les informations suivantes sur la gestion des risques (autres informations) n'ont pas été révisées et ne sont pas couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel :

Limite maximale d'exposition au risque potentiel (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14,14 % de la valeur du portefeuille

Risque potentiel au titre du risque de marché (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel	%	0,258
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	0,537
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	0,399

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

Explications sur l'évaluation

Le conseil d'administration de la SICAV, par le biais de la société de gestion, détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par le conseil d'administration de la SICAV sur la base des principes définis par les prescriptions/dispositions légales, ou figurant dans le prospectus de la SICAV, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider externe et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournis par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Notes

¹⁾ Ne contient aucune position négative.

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période entre le 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

I. Revenus			
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	EUR	3 338 730,74	
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)			
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger ¹⁾	EUR	28 659,39	
4. Autres revenus	EUR	2 965,72	
	EUR	3 737,17	
Total des revenus	EUR	3 374 093,02	
II. Dépenses			
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement et dépenses similaires	EUR	-882,12	
dont : Intérêts précomptés	EUR	-882,12	
2. Commission de gestion	EUR	-1 117 667,42	
dont : Frais forfaitaires	EUR	-1 117 667,42	
3. Autres dépenses	EUR	-78 964,76	
dont : Taxe d'abonnement	EUR	-78 964,76	
Total des dépenses	EUR	-1 197 514,30	
III. Revenus ordinaires, nets	EUR	2 176 578,72	
IV. Opérations de vente			
1. Plus-values réalisées	EUR	1 850 756,47	
2. Moins-values réalisées	EUR	-18 075,53	
Résultat des opérations de vente	EUR	1 832 680,94	
V. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	4 009 259,66	
1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	3 634 729,00	
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	97 731,76	
VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice	EUR	3 732 460,76	
VII. Résultat de l'exercice	EUR	7 741 720,42	

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

Total des frais sur encours / Frais de transaction

Total des frais sur encours – TFE (BVI)

Le ratio du total des frais sur encours (TFE) des classes de parts s'élevait à :

classe LD 0,75 % par an

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe de parts considérée au cours d'un exercice.

¹⁾ Ce montant comprend la correction de l'année précédente, d'un montant de 3 295,50 euros.

Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 65,00 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 8,15 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 2 295 167,54 euros.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice			
	EUR	178 358 705,81	
1. Distribution(s) intermédiaire(s)	EUR	-5 692 433,00	
2. Encaissement (net)	EUR	-21 429 155,10	
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	957,60	
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-21 430 112,70	
3. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	201 046,13	
4. Résultat de l'exercice	EUR	7 741 720,42	
dont : Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	3 634 729,00	
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	97 731,76	
II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice			
	EUR	159 179 884,26	

Composition des plus-values/moins-values

Plus-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			
	EUR	1 850 756,47	
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	1 850 756,47	
Moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus)			
	EUR	-18 075,53	
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	-18 075,53	
Variation nette des plus-values/des moins-values non réalisées			
	EUR	3 732 460,76	
sur : Opérations sur valeurs mobilières	EUR	3 732 460,76	

Précisions concernant l'affectation des résultats*

Classe LD

Type	au	Devise	Par action
Distribution intermédiaire	17 décembre 2024	EUR	3,4

* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

Actif du fonds en fin d'exercice

2025	EUR	159 179 884,26
2024	EUR	178 358 705,81
2023	EUR	181 427 373,74

Valeur liquidative en fin d'exercice

2025	Classe LD	EUR	104,76
2024	Classe LD	EUR	103,34
2023	Classe LD	EUR	99,87

DWS Fixed Maturity SICAV – 30 juin 2025

Composition de l'actif consolidé du fonds au 30 juin 2025

	DWS Fixed Maturity SICAV	DWS Fixed Maturity Corporate Bonds 2025 (en liquidation) ²⁾	DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 II (en liquidation) ³⁾
	Consolidé		
Portefeuille-titres	363 046 003,58	-	-
Dérivés sur devises	3 488,89	-	-
Swaps	302 729,97	-	-
Avoirs bancaires	5 263 036,06	-	-
Autres éléments d'actif	2 437 070,90	-	-
Total des éléments d'actif ¹⁾	371 062 912,53	-	-
Engagements découlant d'emprunts	- 289 136,04	-	-
Autres engagements	- 251 532,31	-	-
Engagements découlant d'opérations sur actions	- 109 475,23	-	-
= Actif du fonds	370 402 185,82	-	-

Composition de l'actif consolidé du fonds au 30 juin 2025

	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026 II	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2027
Portefeuille-titres	15 549 043,75	5 300 658,31	26 562 895,26
Dérivés sur devises	-	-	-
Swaps	-	-	-
Avoirs bancaires	107 171,58	89 172,09	369 627,11
Autres éléments d'actif	25 762,26	11 566,15	56 672,99
Total des éléments d'actif ¹⁾	15 681 977,59	5 401 396,55	26 989 195,36
Engagements découlant d'emprunts	-	-	-
Autres engagements	- 9 637,72	- 3 496,76	- 18 522,36
Engagements découlant d'opérations sur actions	-	-	-
= Actif du fonds	15 672 339,87	5 397 899,79	26 970 673,00

¹⁾ Ne contient aucune position négative.

²⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Corporate Bonds 2025 (en liquidation) a été liquidé le 3 mars 2025.

³⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 II (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁴⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2024 (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁵⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁶⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) a été liquidé le 28 août 2025.

⁷⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) a été liquidé le 15 décembre 2025.

⁸⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) a été liquidé le 28 août 2025.

⁹⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity High Yield Bonds 2025 (en liquidation) a été liquidé le 17 mars 2025.

DWS Fixed Maturity Multi Asset 2024 (en liquidation) ⁴⁾	DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 (en liquidation) ⁵⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) ⁶⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) ⁷⁾	DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) ⁸⁾
-	-	40 890 392,44	3 685 673,59	5 516 656,34
-	-	-	-	-
-	-	-	34 062,43	-
-	-	607 842,33	54 805,44	-
-	-	78 148,55	6 993,52	39 446,20
-	-	41 576 383,32	3 781 534,98	5 556 102,54
-	-	-	-	- 57 558,10
-	-	- 27 045,41	- 2 452,61	- 2 819,30
-	-	- 32 222,05	-	-
-	-	41 517 115,86	3 779 082,37	5 495 725,14

DWS Fixed Maturity Multi Bonds EUR 2026	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026 III	DWS Fixed Maturity ESG Multi Asset Defensive 2026	DWS Fixed Maturity High Yield Bonds 2025 (en liquidation) ⁹⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2027 II
5 980 623,35	5 622 640,45	26 392 222,14	-	12 372 492,50
-	-	3 488,89	-	-
268 667,54	-	-	-	-
66 757,69	70 022,35	1 725 855,77	-	133,68
25 484,41	7 693,05	221 756,46	-	60 439,76
6 352 116,12	5 700 355,85	28 343 323,26	-	12 433 065,94
-	-	-	-	- 231 577,94
- 2 604,12	- 3 904,64	- 19 821,13	-	- 7 929,74
-	-	-	-	-
6 338 928,87	5 696 451,21	28 323 502,13	-	12 193 558,26

DWS Fixed Maturity SICAV – 30 juin 2025

Composition de l'actif consolidé du fonds au 30 juin 2025

	DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026	DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2027
Portefeuille-titres	156 014 523,83	59 158 181,62
Dérivés sur devises	-	-
Swaps	-	-
Avoirs bancaires	2 044 394,84	127 253,18
Autres éléments d'actif	1 278 610,34	624 497,21
Total des éléments d'actif ¹⁾	159 337 529,01	59 909 932,01
Engagements découlant d'emprunts	-	-
Autres engagements	- 111 450,00	- 41 848,52
Engagements découlant d'opérations sur actions	- 46 194,75	- 31 058,43
= Actif du fonds	159 179 884,26	59 837 025,06

¹⁾ Ne contient aucune position négative.

DWS Fixed Maturity SICAV – 30 juin 2025

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus (en euro))

	DWS Fixed Maturity SICAV	DWS Fixed Maturity Corporate Bonds 2025 (en liquidation) ²⁾	DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 II (en liquidation) ³⁾
	Consolidé		
Dividendes (avant retenue à la source)	150 781,40	-	-
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	7 782 572,25	97 469,15	26 789,40
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	202 220,63	13 967,60	16 312,72
Revenus des certificats d'investissement	22 038,24	-	-
Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	5 927,48	491,06	-
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	- 19 521,38	-	-
Autres revenus	7 401,08	35,51	286,49
= Total des revenus	8 151 419,70	111 963,32	43 388,61
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement ainsi que dépenses similaires	- 52 573,42	- 3 451,75	- 106,23
Commission de gestion	- 2 624 078,43	- 21 444,72	- 12 057,24
Autres dépenses	- 422 747,22	- 2 135,11	- 72,15
= Total des dépenses	- 3 099 399,07	- 27 031,58	- 12 235,62
= Revenus ordinaires, nets	5 052 020,63	84 931,74	31 152,99

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus (en euro))

	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026 II	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2027
Dividendes (avant retenue à la source)	-	-	-
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	219 601,63	76 376,85	407 888,78
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	2 051,54	919,61	4 239,27
Revenus des certificats d'investissement	-	-	-
Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	-	-	-
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	4 043,96	-	- 1 038,83
Autres revenus	46,08	43,57	84,07
= Total des revenus	225 743,21	77 340,03	411 173,29
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement ainsi que dépenses similaires	- 458,77	- 30,09	- 171,62
Commission de gestion	- 98 906,76	- 35 505,35	- 191 414,11
Autres dépenses	- 5 921,94	- 2 155,80	- 11 047,10
= Total des dépenses	- 105 287,47	- 37 691,24	- 202 632,83
= Revenus ordinaires, nets	120 455,74	39 648,79	208 540,46

²⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Corporate Bonds 2025 (en liquidation) a été liquidé le 3 mars 2025.

³⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 II (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁴⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2024 (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁵⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁶⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) a été liquidé le 28 août 2025.

⁷⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) a été liquidé le 15 décembre 2025.

⁸⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) a été liquidé le 28 août 2025.

⁹⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity High Yield Bonds 2025 (en liquidation) a été liquidé le 17 mars 2025.

DWS Fixed Maturity Multi Asset 2024 (en liquidation) ⁴⁾	DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 (en liquidation) ⁵⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) ⁶⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) ⁷⁾	DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) ⁸⁾
-	-	-	-	-
96 560,89	6 109,61	638 140,94	62 136,68	140 250,32
27 476,02	3 383,55	7 433,19	9 998,88	3 082,29
-	-	-	-	401,57
-	-	5 170,10	-	266,32
- 6 252,02	-	3 599,58	443,29	-
149,36	72,56	298,13	23,34	5,12
117 934,25	9 565,72	654 641,94	72 602,19	144 005,62
-	-	-	-	-
- 1 471,65	- 347,24	- 5 483,61	- 5 839,92	- 30,19
- 41 836,24	- 3 918,73	- 265 613,70	- 25 967,76	- 29 423,32
- 231,44	- 18,57	- 18 024,22	- 1 654,28	- 2 598,05
- 43 539,33	- 4 284,54	- 289 121,53	- 33 461,96	- 32 051,56
74 394,92	5 281,18	365 520,41	39 140,23	111 954,06

DWS Fixed Maturity Multi Bonds EUR 2026	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026 III	DWS Fixed Maturity ESG Multi Asset Defensive 2026	DWS Fixed Maturity High Yield Bonds 2025 (en liquidation) ⁹⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2027 II
-	-	150 781,40	-	-
73 017,83	83 431,08	606 602,09	138 424,63	263 573,64
31 026,75	888,16	16 576,76	17 836,45	2 079,10
-	-	-	-	21 636,67
-	-	-	-	-
-	- 958,89	- 23 988,92	-	1 664,73
-	52,34	631,78	1 335,25	58,37
104 044,58	83 412,69	750 603,11	157 596,33	289 012,51
-	-	-	-	-
- 23 408,38	- 158,13	- 224,74	- 9 922,02	- 261,26
- 21 796,92	- 40 438,36	- 199 811,00	- 17 720,18	- 82 108,37
- 17 094,85	- 23 983,04	- 80 667,93	- 33 250,56	- 115 675,65
- 62 300,15	- 64 579,53	- 280 703,67	- 60 892,76	- 198 045,28
41 744,43	18 833,16	469 899,44	96 703,57	90 967,23

DWS Fixed Maturity SICAV – 30 juin 2025

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus (en euro))

	DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026	DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2027
Dividendes (avant retenue à la source)	-	-
Intérêts sur titres (avant retenue à la source)	3 338 730,74	1 507 467,99
Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source)	28 659,39	16 289,35
Revenus des certificats d'investissement	-	-
Revenus des prêts de titres et des opérations d'avances sur titres	-	-
Déduction de la retenue à la source à l'étranger	2 965,72	-
Autres revenus	3 737,17	541,94
= Total des revenus	3 374 093,02	1 524 299,28
Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement ainsi que dépenses similaires	- 882,12	- 325,70
Commission de gestion	- 1 117 667,42	- 418 448,25
Autres dépenses	- 78 964,76	- 29 251,77
= Total des dépenses	- 1 197 514,30	- 448 025,72
= Revenus ordinaires, nets	2 176 578,72	1 076 273,56

DWS Fixed Maturity SICAV – 30 juin 2025

Évolution de l'actif du fonds (en euro)

	DWS Fixed Maturity SICAV	DWS Fixed Maturity Corporate Bonds 2025 (en liquidation) ^{2) 10)}	DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 II (en liquidation) ^{3) 11)}
	Consolidé		
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	545 489 746,61	12 419 476,23	23 027 789,06
Distribution pour l'exercice précédent	- 5 559 470,12	- 587 024,89	-
Distribution(s) intermédiaire(s)	- 7 702 385,01	-	-
Encaissement (net)	- 180 397 826,10	- 12 088 099,07	- 23 290 098,08
Régularisation des revenus et des dépenses	846 799,80	- 146 568,11	2 952,88
Résultat de l'exercice	17 725 320,64	402 215,84	259 356,14
<u>dont :</u>			
Variation nette des plus-values non réalisées	2 089 804,50	- 189 905,32	- 498 818,12
Variation nette des moins-values non réalisées	5 140 230,36	992 736,01	295 420,43
= Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	370 402 185,82	-	-

Évolution de l'actif du fonds (en euro)

	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026 II	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2027
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	17 651 789,77	6 926 233,40	27 526 788,03
Distribution pour l'exercice précédent	- 391 062,50	- 146 925,00	- 661 947,00
Distribution(s) intermédiaire(s)	-	-	-
Encaissement (net)	- 2 101 146,02	- 1 532 120,37	- 621 156,35
Régularisation des revenus et des dépenses	38 932,56	16 836,75	9 461,32
Résultat de l'exercice	473 826,06	133 875,01	717 527,00
<u>dont :</u>			
Variation nette des plus-values non réalisées	37 719,69	16 878,75	- 14 115,95
Variation nette des moins-values non réalisées	- 3 327,63	- 1 066,98	- 3 355,72
= Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	15 672 339,87	5 397 899,79	26 970 673,00

²⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Corporate Bonds 2025 (en liquidation) a été liquidé le 3 mars 2025.

³⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 II (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁴⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2024 (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁵⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 (en liquidation) a été liquidé le 29 août 2024.

⁶⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) a été liquidé le 28 août 2025.

⁷⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) a été liquidé le 15 décembre 2025.

⁸⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) a été liquidé le 28 août 2025.

⁹⁾ Le compartiment DWS Fixed Maturity High Yield Bonds 2025 (en liquidation) a été liquidé le 17 mars 2025.

¹⁰⁾ Ce montant comprend le produit de la liquidation, d'un montant de 7 853 823,35 euros, résultant de la restitution des parts.

¹¹⁾ Ce montant comprend le produit de la liquidation, d'un montant de 22 023 549,76 euros, résultant de la restitution des parts.

¹²⁾ Ce montant comprend le produit de la liquidation, d'un montant de 36 197 135,72 euros, résultant de la restitution des parts.

¹³⁾ Ce montant comprend le produit de la liquidation, d'un montant de 4 730 863,14 euros, résultant de la restitution des parts.

¹⁴⁾ Ce montant comprend le produit de la liquidation, d'un montant de 6 983 845,45 euros, résultant de la restitution des parts.

DWS Fixed Maturity Multi Asset 2024 (en liquidation) ^{4) 12)}	DWS Fixed Maturity Global Bonds Dynamic Plus 2024 (en liquidation) ^{5) 13)}	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) ⁶⁾	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) ⁷⁾	DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) ⁸⁾
68 627 672,70	7 307 218,31	49 765 658,73	5 049 122,55	6 019 566,01
-	-	- 1 360 515,00	- 261 138,00	- 23 869,17
-	-	-	-	-
- 68 876 071,64	- 7 368 632,98	- 8 429 513,49	- 1 091 345,50	- 600 821,81
77 725,58	20 260,72	81 905,04	30 374,61	- 2 283,20
170 673,36	41 153,95	1 459 580,58	52 068,71	103 133,31
- 333 079,90	- 177 300,03	- 490 870,84	- 123 243,48	- 85 535,59
2,40	55 412,75	672 939,59	- 740,72	377 887,21
-	-	41 517 115,86	3 779 082,37	5 495 725,14

DWS Fixed Maturity Multi Bonds EUR 2026	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2026 III	DWS Fixed Maturity ESG Multi Asset Defensive 2026	DWS Fixed Maturity High Yield Bonds 2025 (en liquidation) ^{8) 14)}	DWS Fixed Maturity Multi Asset 2027 II
9 162 211,53	7 813 868,86	30 557 171,30	8 364 022,90	20 268 274,75
- 378 304,83	- 155 614,64	- 620 558,00	- 420 598,09	- 551 913,00
-	-	-	-	-
- 2 931 357,02	- 2 107 896,08	- 3 381 221,68	- 8 082 074,00	- 8 312 165,92
66 530,23	35 211,65	115 913,44	- 2 716,05	226 781,18
419 848,96	110 881,42	1 652 197,07	141 365,24	562 581,25
- 615 461,62	- 46 819,70	- 465 400,62	- 21 414,22	- 256 924,27
697 890,74	- 1 130,09	786 347,10	1 053 015,90	134 715,98
6 338 928,87	5 696 451,21	28 323 502,13	-	12 193 558,26

DWS Fixed Maturity SICAV – 30 juin 2025

Évolution de l'actif du fonds (en euro)

	DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026	DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2027
Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice	178 358 705,81	66 644 176,67
Distribution pour l'exercice précédent	-	-
Distribution(s) intermédiaire(s)	- 5 692 433,00	- 2 009 952,01
Encaissement (net)	- 21 429 155,10	- 8 154 950,99
Régularisation des revenus et des dépenses	201 046,13	74 435,07
Résultat de l'exercice	7 741 720,42	3 283 316,32
<u>dont :</u>		
Variation nette des plus-values non réalisées	3 634 729,00	1 719 366,72
Variation nette des moins-values non réalisées	97 731,76	- 14 248,37
= Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice	159 179 884,26	59 837 025,06

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél. : +352 22 51 51 1
Fax : +352 22 51 71
E-mail : info@kpmg.lu
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des actionnaires de
DWS Fixed Maturity, SICAV
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg**

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds DWS Fixed Maturity, SICAV et de chacun de ses compartiments (« le fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 30 juin 2025, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société DWS Fixed Maturity SICAV et de chacun de ses compartiments au 30 juin 2025, ainsi que du résultat de ses opérations et des changements de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous renvoyons aux informations figurant dans les notes explicatives relatives à l'évaluation des compartiments DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation), DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en liquidation) et DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation), dans lesquelles il est précisé que la clôture respective des compartiments concernés, compte tenu de l'arrivée à échéance prévue dans le prospectus de vente pour les compartiments DWS Fixed Maturity FlexInvest Income 2025 (en liquidation) et DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 (en

liquidation) le 28 août 2025, et pour le compartiment DWS Fixed Maturity Multi Asset 2025 II (en liquidation) le 15 décembre 2025, a été établi en abandonnant le principe de la continuité d'exploitation sur la base des valeurs de liquidation. Notre opinion d'audit n'a pas été modifiée sur ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration du fonds. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du conseil d'administration du fonds dans la clôture des comptes

Le conseil d'administration du fonds est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration du fonds est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds et de chacun de ses compartiments en matière de poursuite de ses activités et – si cela est pertinent – de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuité comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds ou de clôturer certains de ses compartiments, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le conseil d'administration du fonds, des estimations comptables faites et des informations explicatives sincères.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuation des activités comme base de reddition des comptes par le conseil d'administration du fonds ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds ou d'un de ses compartiments à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Des événements ou circonstances à venir peuvent cependant conduire à ce que le fonds ou certains de ses compartiments (à l'exception des compartiments qu'il a été décidé ou envisager de clôturer) ne puissent plus poursuivre leurs activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations explicatives, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 8 octobre 2025

KPMG Audit S.à r.l.
Cabinet de révision agréé

Jan Jansen

Autres informations – non couvertes par l’opinion d’audit sur le rapport annuel

Informations complémentaires

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2024, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2024

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2024 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2025 au titre de l'exercice 2024, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2024, la direction a fixé à 90,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2024¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)		106
Rémunération globale ²⁾	EUR	16 564 921
Rémunération fixe	EUR	13 170 723
Rémunération variable	EUR	3 394 198
dont : intéressement différé	EUR	0
Rémunération globale de la direction générale ³⁾	EUR	1 689 020
Rémunération globale des autres preneurs de risques ⁴⁾	EUR	0
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR	2 422 471

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

³⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le membre du directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors des membres du directoire.

⁴⁾ Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2024, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquats

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

Rémunération pour l'année 2024

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2024 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2025 au titre de l'exercice 2024, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2024, la direction a fixé à 90,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2024¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)		424
Rémunération globale	EUR	87 621 310
Rémunération fixe	EUR	50 090 899
Rémunération variable	EUR	37 530 411
dont : intéressement différé	EUR	0
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	EUR	5 648 841
Rémunération globale des autres preneurs de risques	EUR	7 856 650
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR	2 168 139

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2024

Après accord des actionnaires de la société lors de l'Assemblée générale du 23 octobre 2024, la rémunération annuelle du membre indépendant et externe du conseil d'administration a été approuvée sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice de la société. Le membre indépendant du conseil d'administration a perçu une rémunération de 15 000 euros au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2024. Le membre indépendant du conseil d'administration a perçu une rémunération de 7 500 euros au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2024.

La rémunération des membres indépendants et externes du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

Rémunérations et participations des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2025

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires de la société qui s'est tenue le 22 octobre 2025, la rémunération annuelle du membre indépendant et du membre externe du conseil d'administration au titre de l'exercice clôturé le 30 juin 2025 a été approuvée. Le montant prévu de la rémunération du membre indépendant du conseil d'administration est de 15 000 euros sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 30 juin 2025. Le montant prévu de la rémunération du membre externe du conseil d'administration est de 7 500 euros sur la base du nombre de compartiments à la fin de l'exercice clôturé le 30 juin 2025.

La rémunération des membres indépendants et externes du conseil d'administration est versée par la société de gestion.

Aux fins de clarification : les membres non indépendants du conseil d'administration ne perçoivent ni rémunération en leur qualité de membres du conseil d'administration ni autres prestations en nature de la part de la société ou de la société de gestion.

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 - Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 254900K9IO8T9BGHC355

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce compartiment a promu des caractéristiques environnementales et sociales dans les domaines de la protection du climat, de la gouvernance d'entreprise (Governance) et des normes sociales, ainsi que des questions gouvernementales, en excluant les émetteurs suivants :

- (1) les émetteurs présentant des risques climatiques et de transition excessifs,
- (2) les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire en ce qui concerne le respect des normes internationales en matière de gouvernance d'entreprise, de droits de l'homme et des travailleurs, de sécurité des clients et de l'environnement et d'éthique des affaires),
- (3) les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles,
- (4) les émetteurs ayant une exposition moyenne, élevée ou excessive à des secteurs et des activités controversés et/ou
- (5) les émetteurs avec exposition à des armes controversées.

Ce compartiment n'avait pas déterminé d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

• **Évaluation DWS du risque climatique et de transition** : Indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était exposé aux risques climatiques et de transition
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS de la norme** : indicateur du degré de non-respect des normes par un émetteur
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Évaluation DWS des émetteurs souverains** : indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur public a été associé à des controverses sur la gouvernance, telles que les libertés politiques et civiles
Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

• **Exposition à des secteurs controversés** : indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était impliqué dans des activités et des secteurs controversés
Performance : 0 %

• **Implication dans des armes controversées** : indicateur de la mesure dans laquelle un émetteur était impliqué dans des activités portant sur des armes controversées
Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues au niveau du portefeuille a été mesurée l'année précédente à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Indicateurs Performance

28 juin 2024

30 juin 2023

Indicateurs de durabilité

Évaluation du risque climatique et de transition	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition A	-	7,92	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition B	-	4,17	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition C	-	44,29	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition D	-	33,50	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition E	-	8,36	% des actifs du portefeuille
Évaluation du risque climatique et de transition F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme A	-	14,96	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme B	-	17,19	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme C	-	27,77	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme D	-	23,74	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme E	-	11,15	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la norme F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine	Pas d'investissement dans des actifs insuffisants	-	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine A	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine B	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine C	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Évaluation de la liberté souveraine F	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Exposition à des secteurs controversés

Exposition à des secteurs controversés	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Charbon C	-	5,27	% des actifs du portefeuille
Charbon D	-	1,11	% des actifs du portefeuille
Charbon E	-	1,12	% des actifs du portefeuille
Charbon F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement C	-	5,97	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Industrie de l'armement F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac C	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Tabac F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles C	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes de poing civiles F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux C	-	1,01	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Sables bitumineux F	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Exposition à des armes controversées

Munitions à uranium appauvri D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à uranium appauvri F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Mines antipersonnel F	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Armes nucléaires F	-	0,00	% des actifs du portefeuille

Exposition à des armes controversées	0,00	-	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation D	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation E	-	0,00	% des actifs du portefeuille
Munitions à fragmentation F	-	0,00	% des actifs du portefeuille

La présentation des indicateurs de durabilité a été revue par rapport aux périodes précédentes. La méthodologie d'évaluation est restée inchangée. Pour plus d'informations sur les indicateurs de durabilité actuellement en vigueur, veuillez consulter la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Des informations sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impacts) sont disponibles dans la section « Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

Échelle d'évaluation ESG DWS

Dans les approches d'évaluation suivantes, les actifs ont reçu une note sur six possibles, A étant la meilleure note et F la plus mauvaise.

Critère	Secteurs controversés *(1)	Armes controversées	Évaluation de la norme *(6)	Évaluation de la qualité ESG	Évaluation des ODD	Évaluation du risque climatique et de transition
A	Aucun lien avec les secteurs « controversés »	Aucun lien avec les armes controversées	Aucun problème	Véritable précurseur ESG (>= 87,5 points ESG)	Véritable contributeur ODD (>= 87,5 points ODD)	Véritable précurseur (>= 87,5 points)
B	Lien éloigné	Lien éloigné / uniquement supposé	Problèmes minimes	Précurseur ESG (75-87,5 points ESG)	Contributeur ODD (75-87,5 points ODD)	Solutions climatiques (75-87,5 points)
C	0 %-5 %	Double usage *(2)	Problèmes	Milieu de tableau supérieur ESG (50-75 points ESG)	Milieu de tableau supérieur ODD (50-75 points ODD)	Risque contrôlé (50-75 points)
D	5 %-10 % (Charbon : 5 %-10 %)	Propriété *(3) / mère *(4)	Problèmes plus graves	Milieu de tableau ESG (25-50 points ESG)	Milieu de tableau ODD (25-50 points ODD)	Risque modéré (25-50 points)
E	10 %-25 % (Charbon : 15 %-25 %)	Fabricant d'un composant *(5)	Problèmes graves ou niveau le plus élevé avec réévaluation *(7)	Retardataire ESG (12,5-25 points ESG)	Opposant ODD (12,5-25 points ODD)	Risque élevé (12,5-25 points)
F	>= 25 %	Fabricant d'armes	Niveau le plus élevé/ Violation du Pacte mondial des Nations unies *(8)	Véritable retardataire ESG (0-12,5 points ESG)	Opposant ODD significatif (0-12,5 points ODD)	Risque extrême (0-12,5 points)

*(1) Seuls de chiffre d'affaires/produits selon le schéma standard (granularité plus élevée disponible/seuls peuvent être définis individuellement).
*(2) Entrent par exemple dans cette catégorie les systèmes porteurs d'armes tels que les avions de combat qui, outre les armes controversées, portent également des armes non controversées.
*(3) Plus de 20 % de fonds propres.
*(4) La société mère implique dans des armes de niveau E/F détient plus de 50 % de fonds propres.
*(5) Composants à usage unique.
*(6) Y compris les controverses de l'OIT ainsi que la gestion d'entreprise et les problèmes de produits.
*(7) Dans le cadre de l'évaluation continue, la société DWS tient compte de la/des violation(s) des normes internationales - observée(s) à l'aide des données des fournisseurs de données ESG - mais aussi des erreurs éventuelles des fournisseurs de données ESG, de l'évolution future attendue de ces violations ainsi que de la volonté de l'émetteur d'engager un dialogue sur les décisions de l'entreprise en la matière.
*(8) Une évaluation de niveau F peut être considérée comme une violation confirmée du Pacte mondial des Nations unies, en particulier une violation intentionnelle/structurelle au sein de l'entreprise.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le compartiment a pris en compte les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le règlement SFDR :

- Empreinte carbone (n° 2) ;
- Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (n° 3) ;
- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10) et
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques ou armes biologiques) (n° 14).

DWS Fixed Maturity ESG Multi Asset Defensive 2026

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAII - 02. Empreinte carbone - EUR	L'empreinte carbone est exprimée en tonnes d'émissions de carbone par million d'euros investis. Les émissions de carbone d'un émetteur sont normalisées par la valeur de son entreprise, y compris ses liquidités (EVIC).	701,91 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 03. Intensité de carbone	Intensité de carbone moyenne pondérée Scope 1+2+3	966,23 tonnes d'émissions de carbone par million d'euros
PAII - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	17,94 % des actifs du portefeuille
PAII - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAII - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 30 juin 2025

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires. En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Teva Pharmaceutical Industries 21/09.05.27	K - Activités financières et d'assurance	1,5 %	Israël
ING Group 22/16.02.27	K - Activités financières et d'assurance	1,4 %	Pays-Bas
EP Infrastructure 19/30.07.26	D - Approvisionnement en énergie	1,4 %	République tchèque
Danske Bank 22/17.02.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,4 %	Danemark
BNP Paribas 19/23.01.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	France
LYB International Finance II 19/17.09.26	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Pays-Bas
Autostrade per L'Italia 16/01.02.27 MTN	H - Transports et entreposage	1,3 %	Italie
Bco De Sabadell 20/11.03.27	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Espagne
Imerys 17/15.01.27 MTN	B - Industries extractives	1,3 %	France
Barclays 22/31.01.2027 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Royaume-Uni
UBS Group 21/03.11.26	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Suisse
Volkswagen Bank 19/31.07.26 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Allemagne
Raiffeisen Bank International 19/25.09.26 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Autriche
CEZ 19/02.12.26 MTN	D - Approvisionnement en énergie	1,3 %	République tchèque
Energa Finance 17/07.03.27 MTN	K - Activités financières et d'assurance	1,3 %	Pologne

pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 99,56 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

Proportion d'investissements liés au développement durable les années précédentes :

28 juin 2024 : 100,00 %

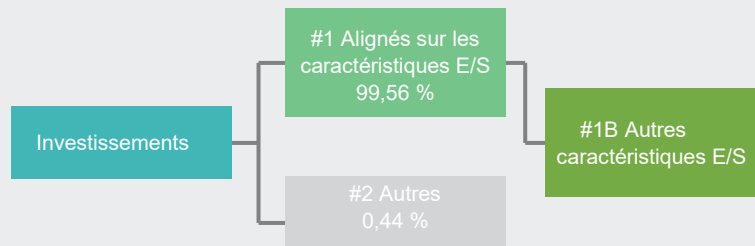
30 juin 2023 : 100,00 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce compartiment a investi 99,56 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

0,44 % des placements ne sont pas conformes à ces caractéristiques (#2 Autres).



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

DWS Fixed Maturity Diversified Bonds 2026

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	1,4 %
C	Industrie manufacturière	6,7 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	7,5 %
F	Construction	0,2 %
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5 %
H	Transports et entreposage	8,5 %
J	Information et communication	5,3 %
K	Activités financières et d'assurance	47,1 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,3 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,8 %
Q	Santé humaine et action sociale	0,7 %
NA	Autres	10,0 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		17,94 %

Situation au : 30 juin 2025



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En raison du manque de données fiables, le compartiment ne s'est pas engagé à viser un pourcentage minimum d'investissements durables conformes à un objectif environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la part des investissements écologiquement durables alignés sur la taxinomie de l'UE s'élevait à 0 % de l'actif net du compartiment. Il se peut toutefois qu'une partie des activités économiques sous-jacentes aux placements ait été alignée sur la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

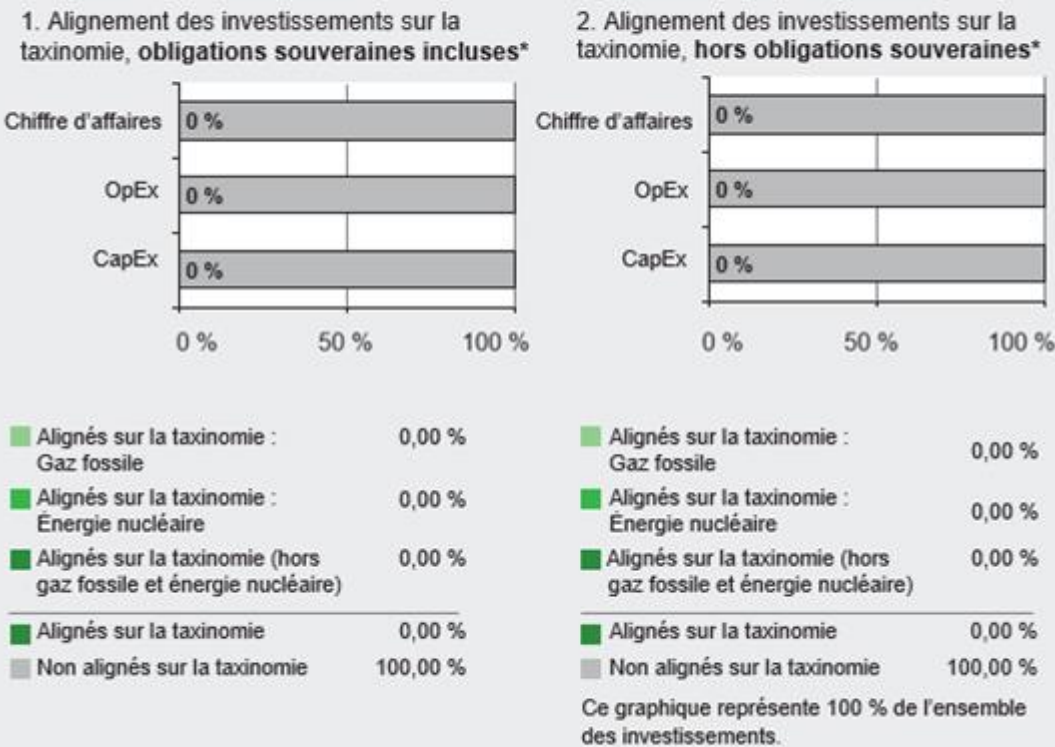
Le fonds n'avait pas pour objectif de réaliser des investissements alignés sur la taxinomie dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire. Il pouvait toutefois arriver que, dans le cadre de sa stratégie d'investissement, les investissements se fassent aussi dans des entreprises qui exerçaient leurs activités dans ces secteurs également.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour refléter les investissements verts réalisés par les entreprises détenues en portefeuille, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le compartiment n'a pas prévu de pourcentage minimum d'investissements dans des activités économiques transitoires et des activités habilitantes, car il ne s'était pas engagé à atteindre un pourcentage minimum d'investissements écologiquement durables, alignés sur la taxinomie de l'UE.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Sans objet.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

Sans objet.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Ce compartiment a fait la promotion d'une allocation d'actifs majoritairement composée de placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). En outre, ce compartiment a investi, à titre complémentaire, 0,44 % dans des placements considérés comme non conformes aux caractéristiques promues (#2 Autres). Ces autres investissements pouvaient inclure toutes les catégories d'actifs prévues par la politique de placement concernée, y compris les liquidités et les produits dérivés.

Conformément au positionnement de ce compartiment sur le marché, ces autres investissements avaient pour objectif de permettre aux investisseurs de participer à des investissements non conformes aux critères ESG, tout en veillant à ce que la majeure partie de la participation soit constituée d'investissements alignés sur des caractéristiques environnementales et sociales. Les autres placements ont pu être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification, de liquidité et de couverture.

Ce compartiment n'a pas tenu compte de garanties environnementale ou sociale minimales pour les autres investissements.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce compartiment a suivi une stratégie obligatoire visant à réaliser des dividendes durables tout en préservant le capital investi à son échéance en 2026 (aucune garantie). Le compartiment a investi dans des titres portant intérêt libellés en euro ou couverts contre le risque de change de l'euro, tels que des obligations souveraines, des obligations d'entreprises, des titres adossés à des actifs (Asset Backed Securities) et des obligations garanties.

Au moins 70 % des obligations acquises directement présentaient une notation Investment Grade et jusqu'à 30 % (à l'exception des obligations souveraines européennes/bons du Trésor) pouvaient présenter une notation High Yield. Toutefois, au maximum 10 % d'entre elles pouvaient présenter une notation minimale CCC+, CCC ou CCC- ou une notation correspondante d'une autre agence de notation. Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement principale, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente. L'actif du compartiment a été investi principalement dans des investissements qui répondaient aux normes définies pour les caractéristiques environnementales ou sociales promues, comme indiqué dans les sections suivantes. La stratégie du compartiment en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues fait partie intégrante de la méthodologie d'évaluation ESG et a fait l'objet d'un suivi continu via les directives de placement du compartiment.

Méthodologie d'évaluation ESG

L'équipe de gestion du portefeuille de ce compartiment visait à atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG propriétaire. Cette méthodologie s'appuie sur la base de données ESG qui a utilisé les données de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et des évaluations internes (sur la base d'une méthodologie d'évaluation et de classification définie) afin d'obtenir des évaluations globales dérivées.

La base de données ESG repose donc, d'une part, sur des données et des chiffres et, d'autre part, sur des évaluations internes qui prennent en compte des facteurs allant au-delà des chiffres et des données traitées, tels que les évolutions ESG attendues à l'avenir, la plausibilité des données par rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et les décisions d'entreprise de l'émetteur.

Comme décrit plus en détail ci-dessous, la base de données ESG a dérivé des évaluations codées à l'aide des lettres « A » à « F » dans le cadre de différentes approches d'évaluation. Au sein de chaque approche d'évaluation, les émetteurs ont reçu une note parmi six possibles, la note « A » étant la plus élevée et la note « F » la plus basse. Lorsque l'évaluation d'un émetteur selon l'une des approches d'évaluation n'était pas jugée suffisante, il était interdit à l'équipe de gestion du portefeuille d'investir dans cet émetteur, même si celui-ci aurait été en principe investissable selon les autres approches d'évaluation. En ce sens, chaque évaluation dans le cadre d'une approche d'évaluation a été considérée individuellement et pouvait conduire à l'exclusion d'un émetteur.

La base de données ESG a utilisé plusieurs approches d'évaluation différentes pour déterminer si les caractéristiques environnementales et sociales promues étaient présentes chez les émetteurs, notamment :

Évaluation DWS du risque climatique et de transition

L'évaluation DWS du risque climatique et de transition a évalué les émetteurs dans le contexte du changement climatique et des changements environnementaux, par exemple en ce qui concerne la réduction des gaz à effet de serre et la protection de l'eau. Les émetteurs qui ont moins contribué au changement climatique et à d'autres changements environnementaux négatifs, ou qui ont été moins exposés à ces risques, ont été mieux notés. Les émetteurs présentant un profil de risque climatique et de transition excessif (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de la norme

L'évaluation DWS de la norme a évalué le comportement des émetteurs, par exemple dans le cadre des principes du Pacte mondial des Nations unies et des normes de l'Organisation internationale du travail, ainsi que le comportement dans le cadre des normes et principes internationaux généralement reconnus. L'évaluation de la norme a examiné, par exemple, les violations des droits de l'homme, les violations des droits des travailleurs, le travail des enfants ou le travail forcé, les incidences négatives sur l'environnement et l'éthique commerciale. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement. Les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS des émetteurs souverains

L'évaluation DWS des émetteurs souverains a porté sur les libertés politiques et civiles. Les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de libertés politiques et civiles (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Exposition à des secteurs controversés

La base de données ESG a défini certains secteurs d'activité et activités commerciales comme étant pertinents. Ont été définis comme pertinents les secteurs d'activité et les activités commerciales qui concernaient la production ou la distribution de produits dans un domaine controversé (« secteurs controversés »). Les secteurs définis comme controversés étaient, par exemple, l'industrie des armes à feu civiles, l'industrie de l'armement et les produits du tabac. D'autres secteurs d'activité et activités commerciales ont été définis comme pertinents lorsqu'ils concernaient la production ou la distribution de produits dans d'autres secteurs. D'autres domaines pertinents étaient par exemple l'énergie nucléaire ou l'extraction de charbon et la production d'énergie à base de charbon.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de la part de leur chiffre d'affaires total qu'ils ont réalisé dans des secteurs d'activité controversés et avec des activités commerciales controversées. Plus le pourcentage du chiffre d'affaires provenant des activités controversées et des activités commerciales controversées était faible, meilleure était l'évaluation. En ce qui concerne l'implication dans les produits du tabac et les armes à feu civiles, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne l'implication dans l'industrie de l'armement, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement. En ce qui concerne l'implication dans l'extraction du charbon et la production d'énergie à partir du charbon ou dans d'autres secteurs et pratiques commerciales controversés, les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Exposition à des armes controversées

La base de données ESG a évalué l'implication d'une entreprise dans des activités portant sur des armes controversées. Les armes controversées englobaient, par exemple, les mines antipersonnel, les munitions à fragmentation, les armes à uranium appauvri ainsi que les armes chimiques et biologiques.

Les émetteurs ont été évalués en fonction de leur degré d'implication (production d'armes controversées, production de composants, etc.) dans la fabrication d'armes controversées, indépendamment du chiffre d'affaires total réalisé. Les émetteurs (à l'exception des fonds cibles) modérément, fortement ou excessivement impliqués (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F ») ont été exclus de l'univers de placement.

Évaluation DWS de l'utilisation des fonds (Use of Proceeds)

Par dérogation à ce qui précède, les obligations qui ne répondaient pas entièrement aux critères de la méthodologie d'évaluation ESG étaient éligibles à l'investissement si elles répondaient aux critères de l'évaluation DWS de la destination du produit de l'obligation.

Le financement des obligations affectées a été évalué dans le cadre d'un processus en deux étapes. Dans le cadre de la première étape, DWS a évalué si l'obligation remplissait les critères relatifs aux obligations ciblées. Un élément important a été le contrôle de conformité aux Principes applicables aux obligations vertes (Green Bond Principles), aux obligations sociales (Social Bond Principles) et aux obligations durables (Sustainability Bond Principles) de l'ICMA (International Capital Market Association). L'évaluation était axée sur l'utilisation des fonds, la sélection des projets financés par ces fonds, la gestion des dépenses financées par ces fonds et les rapports annuels adressés aux investisseurs sur l'utilisation des fonds.

Si une obligation était conforme à ces principes, la qualité ESG de l'émetteur était confirmée, dans le cadre de la deuxième étape, selon les normes minimales définies en matière de caractéristiques environnementales et sociales et de pratiques de gouvernance d'entreprise. Cette évaluation reposait sur la méthodologie d'évaluation ESG décrite ci-dessus et excluait les émetteurs suivants :

- les entreprises présentant une qualité ESG médiocre par rapport à leur groupe de référence (c'est-à-dire notées « E » ou « F »),
- les émetteurs souverains faisant l'objet de controverses importantes ou excessives en matière de gouvernance (c'est-à-dire notés « E » ou « F »),
- les émetteurs présentant le degré de gravité le plus élevé de non-respect des normes (c'est-à-dire notés « F ») ou
- les émetteurs excessivement impliqués dans des armes controversées (c'est-à-dire notés « D », « E » ou « F »).

Dans la mesure où le compartiment cherchait à satisfaire les caractéristiques environnementales et sociales promues et les pratiques de gouvernance d'entreprise en investissant également dans des fonds cibles, ces derniers devaient respecter les normes DWS susmentionnées en ce qui concerne l'évaluation du risque climatique et de transition et l'évaluation de la norme.

Les objectifs en matière de caractéristiques environnementales ou sociales promues par le compartiment n'ont pas été réalisés par l'investissement dans des produits dérivés. Les produits dérivés n'ont donc pas été pris en compte dans le calcul du pourcentage minimal des éléments d'actif correspondant à ces caractéristiques. Toutefois, les produits dérivés sur des émetteurs individuels ne pouvaient être acquis pour le compte du compartiment que si les émetteurs des sous-jacents respectaient les critères de la méthodologie d'évaluation ESG.

Les actifs liquides à titre accessoire n'ont pas été évaluées au moyen de la méthodologie d'évaluation ESG.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

La procédure d'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises détenues était basée sur l'évaluation DWS de la norme. En conséquence, les entreprises détenues évaluées ont suivi des pratiques de bonne gouvernance d'entreprise.

En outre, la société de gestion a estimé que la propriété active était un moyen très efficace d'améliorer la gouvernance, les politiques et les procédures et d'œuvrer à l'amélioration des performances à long terme des entreprises détenues. La propriété active impliquait d'utiliser sa position d'actionnaire pour influencer les activités ou le comportement des entreprises détenues. Un dialogue constructif a pu être instauré avec les entreprises détenues sur des sujets tels que la stratégie, les performances financières et non financières, le risque, la structure du capital, l'impact social et environnemental et la gouvernance d'entreprise, y compris sur des sujets tels que la divulgation, la culture et la rémunération. Un dialogue a pu être exercé, par exemple, par le biais de réunions d'émetteurs ou d'accords de mandat. Dans le cas des participations au capital, il était également possible d'interagir avec l'entreprise en exerçant son droit de vote (vote par procuration) ou en participant aux assemblées générales.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce compartiment n'avait pas établi d'indice de référence pour déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Société d'investissement

DWS Fixed Maturity SICAV
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
RC B 180 758

Conseil d'administration de la société d'investissement

Niklas Seifert
Président
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Oliver Bolinski (depuis le 13 novembre 2024)
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Stefan Robert Kreuzkamp
Trèves

Jan-Oliver Meissler (depuis le 13 novembre 2024)
DWS International GmbH,
Frankfurt/Main

Henning Potstada (depuis le 13 novembre 2024)
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Sven Sendmeyer
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Thilo Hubertus Wendenburg
Medius Capital
Frankfurt/Main

Elena Wichmann
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Julia Witzemann (depuis le 13 novembre 2024)
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Christoph Zschätzsch
(depuis le 13 novembre 2024)
DWS International GmbH,
Frankfurt/Main

Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal

DWS Investment S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
Fonds propres au 31 décembre 2024 :
387,1 millions d'euros avant affectation
du bénéfice

Conseil de surveillance de la société de gestion

Manfred Bauer
Président
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Björn Jesch
(du 15 mars 2024 au 11 novembre 2024)
DWS CH AG,
Zürich

Dr. Matthias Liermann
DWS Investment GmbH,
Frankfurt/Main

Holger Naumann
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt/Main

Corinna Orbach
DWS Group GmbH & Co. KGaA,
Frankfurt/Main

Frank Rückbrodt (jusqu'au 31 janvier 2025)
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,
Luxembourg

Directoire de la société de gestion

Nathalie Bausch
Présidente
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Leif Bjurström
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Michael Mohr
DWS Investment S.A.,
Luxembourg

Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.
39, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Gérant de portefeuille

DWS Investment GmbH
Mainzer Landstraße 11-17
60329 Frankfurt/Main, Allemagne

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
Filiale du Luxembourg
49, Avenue John F. Kennedy
1855 Luxembourg, Luxembourg

Organisme distributeur, agent payeur et bureau d'information*

LUXEMBOURG
Deutsche Bank Luxembourg S.A.
2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg

* Concernant les autres distributeurs et agents payeurs, se reporter au prospectus de vente.

Situation au : 30 juin 2025

DWS Fixed Maturity SICAV

2, Boulevard Konrad Adenauer
1115 Luxembourg, Luxembourg
RC B 180 758

Tél. : +352 4 21 01-1

Fax : +352 4 21 01-9 00